



LA GAZETTE

Retour matinée des associations

Samedi 14 septembre, la matinée des associations a permis de réunir les chanatois et les organes actifs de la commune. Ce temps a également permis d'accueillir les nouveaux habitants qui ont pu prendre connaissance des services et des associations.



Ce format sera renouvelé l'année prochaine.

Installation orthophoniste

La salle blanche située au-dessus de la cantine a été réaménagée cet été. Ainsi, depuis le 1er septembre 2024, la commune accueille Mme Eve OZIAT-MARCON, orthophoniste, au-dessus de la cantine scolaire du bourg de Chanat. Il s'agit-là de la mise en place d'un nouveau service pour les administrés.

Annulation du feu d'artifice

Au vu des conditions météorologiques de cet été, le feu d'artifice qui devait être tiré lors de la fête patronale, a dû être annulé. Le conseil municipal a donc pris la décision qu'une partie du financement de celui-ci sera reportée sur l'année prochaine. Ainsi, le feu d'artifice prévu pour 2025 sera exceptionnellement plus important.

Effectifs de la crèche : C'est plein !

Pour sa première rentrée, la crèche Miel et Bergamote fait carton plein sur sa capacité d'accueil (entre 10 et 12 enfants). Cette année, 8 enfants chanatois profiteront de ce service. Les chiffres sont conformes aux prévisions et le nombre d'enfants chanatois devrait grossir dans les années à venir avec les nouvelles naissances.



Villages fleuris – Label National de la Qualité de Vie

Le 18 juin dernier, notre commune a été visitée par le jury régional pour valider l'obtention en 2018 de notre première fleur. Le jury a constaté les investissements de la Municipalité quant à la transition écologique. Notamment avec le récupérateur d'eau de 120 m³ à la Salesse, l'installation des panneaux photovoltaïques, le passage en LED de certains bâtiments communaux et la baisse du temps d'éclairage public.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Quelques points sont encore à améliorer comme la présence d'excréments de chiens non ramassés et divers tas de végétaux jetés çà et là (zone humide et le long des chemins).

Il a également apprécié le travail des agents communaux en matière de fleurissement et de propreté de la commune ainsi que celui des habitants que nous remercions pour leurs efforts.



Achat patrimoine

Cet été, la commune a finalisé l'achat de la grange située à côté de l'école de l'Etang. Ce bâtiment avec une position stratégique pourra faire l'objet de nouveaux projets.

Maraîchage

Chères chanatoises et chers chanatois,

Nous voulons vous faire part de la création prochaine d'une association sur la commune : « Les jardins bucoliques de l'Etang ».

Ce projet tire son origine de la loi EGALIM (qui s'appelle en réalité « loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous »).

Comme vous le savez, cette loi entrée en vigueur en janvier 2022 impose à la restauration collective publique de proposer au moins 50 % de produits durables et de qualité (dont les produits locaux) et 20 % de produits bio (article 230-5).

Le but principal de ces jardins bucoliques est de pouvoir permettre aux enfants, qui déjeunent à la cantine de l'école, de pouvoir manger des légumes bio et locaux.

L'objectif est, dans un premier temps, de fournir les 20 % de produits bio pour respecter la loi et à long terme, d'avoir 100 % de légumes bio proposés tous les jours de la semaine. Pour cela, une serre sera installée afin d'y préparer les semis et les légumes où seule la permaculture sans engins motorisés sera autorisée.

Si les institutrices de l'école souhaitent mettre en place un projet pédagogique et éducatif sur le maraîchage et la biodiversité, des caissons leurs seront réservés. Les éventuels surplus de semis et de légumes pourront être vendus à prix coûtant aux habitants de la commune.

Les jardins bucoliques permettront également aux personnes de la commune qui le désirent de bénéficier de jardins partagés en extérieur avec en principe des caissons de 4 m x 2 m.

Toutes les personnes désirant faire profiter de leurs expériences seront bien entendu les bienvenues.

Nous souhaitons faire de cet endroit un lieu convivial pour que tous les habitants prennent plaisir à se retrouver et ainsi créer du lien intergénérationnel entre tous.

Nous serons heureux de vous rencontrer prochainement pour discuter ensemble de ce projet et de répondre à vos questions **le samedi 19 octobre à 11h, salle du four.**

Patrick un administré de la commune et la municipalité

